

—56ème, exigeant qu'il soit fait rapport sur les pétitions avant la présentation des bills.

—60ème, exigeant un jour d'avis avant qu'un comité puisse considérer un bill référé.

Réplique—est permise à l'auteur d'une motion de fond, 19.

Reprise en considération d'une clause—est permise avant la passation finale du bill, 44.

Retrait de motion—n'a lieu qu'à l'unanimité, 29.

S

Saluts ou Inclinations—en entrant, ou en traversant la Salle du Sénat, 12.

Samedi—le Sénat ne siège pas généralement, 9.

Séances du Sénat—commencent à trois heures de l'après-midi, à moins qu'il n'en soit ordonné autrement, 4.

—Le Sénat ne siège pas d'ordinaire le samedi, 9.
Voir *Quorum*.

Sénat—Un Sénateur peut demander que les étrangers sortent de la Salle du, 13.

Sénateurs—Voir Membres du Sénat.

Sièges—les Sénateurs restent à leurs sièges jusqu'à ce que l'Orateur ait quitté le fauteuil, 11. Les Membres des Communes ont des sièges en dehors de la barre, 100.

Six heures—L'Orateur laisse le fauteuil à, jusqu'à sept heures et demie, 8.

Subsides.—Voir *Bills d'Argent*.

Suspension des Règles.—Voir *Règles du Sénat*.